

« COLLECTIF des RIVERAINS de L'ANTENNE-RELAIS »
CROUY SUR OURCQ

[REDACTED]
77840 CROUY SUR OURCQ
[REDACTED]

[REDACTED]
77840 CROUY SUR OURCQ
[REDACTED]

CROUY le 26/04/2006.

Monsieur Jean DEY
Vice-Président du Conseil Général de Seine et Marne
12 rue des Saints Pères
77100 MELUN cedex

Monsieur le Conseiller Général,

Etant notre élu au conseil général et à ce titre, nous tenons à vous informer et vous demander de l'aide dans notre bataille pour le déplacement des antennes relais de téléphonie mobile dans le village de CROUY SUR OURCQ.

Aujourd'hui, un pylône-arbre Bouygues-Télécom (puissance 900MHz à 1800MHz) est implanté à environ 60 m de la première habitation (mise en service le 3 mars 2006) et prochainement doit être installé un autre pylône-arbre : SFR, ceci sans concertation de la population.

Notre inquiétude est grande face aux effets mal connus du rayonnement des ondes électromagnétiques sur la santé.

C'est pourquoi une pétition circule actuellement qui, en vertu du PRINCIPE DE PRECAUTION, a pour but de demander le déplacement de ces antennes-relais sur un autre site en dehors du village à au moins 400 m. de toute habitation.

Notre attention a été attirée par le pylône-arbre installé **en dehors du village de Congis** sur Théroouanne et loin du lycée du Gué à Tresmes, un choix d'implantation fort judicieux à notre avis. **Pourquoi** notre maire, lui, a-t-il décidé d'un site d'implantation **au cœur de notre village ?**

Crouy se situe dans une cuvette, (situation semblable à Congis) entouré de champs et de collines ou l'implantations des pylônes -arbres pouvaient s'effectuer à l'identique du pylône-arbre Congis.

Pourquoi les bâtiments de France ont-ils refusé soi-disant des sites extérieurs à Crouy et pas à Congis ?

Notre incompréhension est totale et notre combat n'aura de cesse tant que ces antennes-relais se trouveront dans notre village.

Nous comptons sur votre intervention active pour que cette situation puisse se régler rapidement. Nous aimerions vous rencontrer afin de vous expliquer au mieux la situation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'expression de nos sentiments respectueux.

[REDACTED] [REDACTED]

« COLLECTIF des RIVERAINS de L'ANTENNE-RELAIS »
CROUY SUR OURCQ

[REDACTED]
77840 CROUY SUR OURCQ
[REDACTED]

[REDACTED]
77840 CROUY SUR OURCQ
[REDACTED]

CROUY le 26/04/2006.

Monsieur Francis ELU
Conseiller Général du canton de LIZY SUR OURCQ
Rue de la poste
77440 CONGIS sur THEROUANNE

Monsieur le Conseiller Général,

Etant notre élu au conseil général et à ce titre, nous tenons à vous informer et vous demander de l'aide dans notre bataille pour le déplacement des antennes relais de téléphonie mobile dans le village de CROUY SUR OURCQ.

Aujourd'hui, un pylône-arbre Bouygues-Télécom (puissance 900MHz à 1800MHz) est implanté à environ 60 m de la première habitation (mise en service le 3 mars 2006) et prochainement doit être installé un autre pylône-arbre : SFR, ceci sans concertation de la population.

Notre inquiétude est grande face aux effets mal connus du rayonnement des ondes électromagnétiques sur la santé.

C'est pourquoi une pétition circule actuellement qui, en vertu du PRINCIPE DE PRECAUTION, a pour but de demander le déplacement de ces antennes-relais sur un autre site en dehors du village à au moins 400 m. de toute habitation.

Notre attention a été attirée par le pylône-arbre installé **en dehors du village de Congis** sur Théroouanne et loin du lycée du Gué à Tresmes, un choix d'implantation fort judicieux à notre avis. **Pourquoi** notre maire, lui, a-t-il décidé d'un site d'implantation **au cœur de notre village ?**

Crouy se situe dans une cuvette, (situation semblable à Congis) entouré de champs et de collines ou l'implantations des pylônes -arbres pouvaient s'effectuer à l'identique du pylône-arbre Congis.

Pourquoi les bâtiments de France ont-ils refusé soi-disant des sites extérieurs à Crouy et pas à Congis ?

Notre incompréhension est totale et notre combat n'aura de cesse tant que ces antennes-relais se trouveront dans notre village.

Nous comptons sur votre intervention active pour que cette situation puisse se régler rapidement. Nous aimerions vous rencontrer afin de vous expliquer au mieux la situation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller Général, à l'expression de nos sentiments respectueux.

[REDACTED]

[REDACTED]